



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### *LE COMITÉ ZIP CÔTE-NORD DU GOLFE PRÉSENTE SON MÉMOIRE AU BAPE*

**Sept-Îles, le 27 septembre 2013** – Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (CNG) a présenté son mémoire au BAPE, lors des audiences publiques du 26 septembre. Le mémoire concerne l'étude d'impact environnementale du projet Mine Arnaud. Madame Aurore Pérot, directrice générale, représentait l'organisme lors de cette audience.

Mme Pérot a fait valoir les éléments clés du mémoire devant le président et les commissaires du BAPE, en plus de souligner les préoccupations dominantes de l'organisme quant à la venue du projet minier et à l'étude d'impact réalisée par le promoteur. Ces préoccupations concernent principalement l'exclusion de la baie des Sept Îles de la zone d'étude d'impact, la lixiviation du phosphore et des effluents du site minier dans la baie, l'omission de traiter de la hausse du trafic maritime liée au transbordement de l'apatite, et le manque de considération des effets cumulatifs.

En réponse à ces préoccupations, le Comité ZIP CNG souligne la nécessité d'établir un état de référence de l'environnement de la baie des Sept Îles, promeut le respect de la capacité de support de l'écosystème et déplore l'approche projet par projet. Il recommande donc le développement d'un modèle de gestion intégrée de la baie, où les différents acteurs/usagers travaillent ensemble pour anticiper et minimiser les risques, répondre aux urgences, partager les responsabilités et tenir compte des effets cumulatifs de leurs activités.

Le Comité ZIP CNG recommande aussi que le principe de précaution soit appliqué dans ce projet et qu'avant toute intégration de projets d'envergure dans le secteur de Sept-Îles, une planification réfléchie et rigoureuse soit entamée. Le Comité ZIP CNG juge qu'il faut considérer la baie comme une entité naturelle et humaine, influencée par toutes les activités que nous y pratiquons.

Pour conclure, **1)** parce que le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe estime que le développement industriel dans notre région, et particulièrement autour de la baie de Sept-Îles devrait être mieux encadré et géré de façon intégrée, **2)** que l'étude d'impact apparaît laxiste et non rigoureuse sur plusieurs points, et **3)** que les réponses ou l'absence de réponse apportées par le promoteur et les analystes lors des audiences du BAPE ont été peu convaincantes, l'organisme considère que le



# Comité ZIP

Côte-Nord du Golfe

projet, dans son état actuel, ne peut s'insérer dans une perspective de développement durable de notre communauté.

Il vous est possible de consulter ce mémoire [ICI](#).

## À propos du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Le Comité ZIP CNG est un organisme de concertation en environnement sans but lucratif qui a pour mission de protéger et de mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent, de sensibiliser la population aux problèmes environnementaux et de favoriser la réalisation d'actions concrètes pour la réhabilitation écologique du fleuve.

Pour renseignements

### Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Sarah-Émilie Hébert-Marcoux – Chargée de projet

Tél. : 418 968-8798

Courriel : [sehmarcoux@zipcng.org](mailto:sehmarcoux@zipcng.org)

Site Web : <http://www.zipcng.org/>